



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110101

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/10/2024 11H32 C:026576 I:41258

V/Appel du Jeudi 03/10/2024 a 11H32

MME CHRISTINE MOIROUD

**82 AVENUE CHARLES DE GAULLE
69720 ST BONNET DE MURE**

IMMEUBLE : MAISON DE M.MOIROUD
82 AVENUE CHARLES DE GAULLE
69720 ST BONNET DE MURE

Vaulx en Velin, le 05 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N82 - MAISON DE MR MOIROUD -CONTACRER POUR LES ACCES MME MOIROUD
-PORT*06 89041947*

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR POUR LE NETTOYAGE DE LA FOSSE DE RELEVAGE ENCRASSEE
(PREVOIR UN PETIT VEHICULE ET 10ML DE TUYAU)

Donneur d'ordre : M. D. GENTIL

NATURE DU DEVIS :
Travaux sur pompe(s) de fosse(s) de relevage
LE 31/10 A 08H15 :
MISE EN PLACE DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE HAUTE PRESSION DE LA FOSSE DE RELEVAGE
REMISE EN EAU DE LA FOSSE

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge/déplacement	2	75,00	75,00
1,25	H.Véhi. HP-Pompage-Re foulement le 31/10	2	165,81	207,26
1,00	Remise a titre commercial 10%	2	10,00%	-28,22



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110101

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	254,04
T.V.A. a 20,00%	50,80
TOTAL T.T.C.En EURO	304,84

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.